



Vivre ensemble...

En prenant le pouls du Diois, auprès des maires, des entreprises et des citoyens, nous nous rassurons. Nous nous adaptons à la situation exceptionnelle, plutôt en souplesse. Les retours des contacts sont souvent optimistes. Les initiatives solidaires foisonnent. Nous pouvons remplir nos frigos et découvrons des produits locaux jusque là insoupçonnés. Nous faisons des travaux jusqu'ici repoussés. Nous sommes inquiets, mais nous nous considérons privilégiés.

Cependant, surveillons-nous ! De manière anecdotique, surgissent çà et là des réflexes, des attitudes voire des actes inqualifiables. Ce repli imposé ne doit pas engendrer le rejet, encore moins la peur ou la haine. Il ne doit pas nous rendre égoïste. Préservons notre sens de l'hospitalité ! Ceux qui sont venus se confiner dans le Diois plutôt que de rester en ville, dès lors qu'ils respectent la loi et les règles de confinement, sont les bienvenus ! Quand viendra le moment de redémarrer, le temps de panser les plaies, de reconstruire notre économie, nous serons heureux de la vitalité, de la présence et du soutien de tous !

Se protéger et protéger les autres...

Le Diois, la France de manière générale, souffrent d'un déficit de matériel de protection médicale. Les masques dont le port était jusqu'alors conseillé aux malades et aux soignants se voient aujourd'hui recommandés à toute personne travaillant en contact avec du public. Cela ajoute aux dif-

ficultés d'approvisionnement. La communauté des communes a comme beaucoup de collectivités commandé quelques milliers de masques de type chirurgicaux et jetables. S'ils nous sont livrés, nous les réserverons prioritairement aux soignants et professionnels des services à la personne.

Parallèlement, nous nous apprêtons à équiper systématiquement les agents territoriaux de masques lavables aux normes AFNOR, produits localement. Nous en mettrons également à disposition des commerces ouverts dans toutes les communes du Diois ; ce afin que chaque professionnel qui subvient quotidiennement aux missions et services essentiels se protège et protège ceux qu'ils côtoient.

Face à cette situation il nous faut refuser la surenchère médiatique ou financière à laquelle se livrent certains.

Alain Matheron, Président de la Communauté des Communes du Diois

Plus de 700 masques tissus commandés

Une partie de cette commande est dédiée aux commerçants du territoire ; elle permettra également d'équiper les personnels communaux et intercommunaux. La CCD travaille de manière concertée avec les pharmacies et les communes afin que l'accès aux équipements de protection et en premier lieu aux masques, soit assuré pour l'ensemble des personnes le nécessitant. Ceci dans le respect des recommandations officielles mais aussi des principes de priorité pour les personnes les plus exposées et d'équité.

COVID-19 - LOI D'URGENCE

La CCD toujours à votre service

Accompagnement des acteurs économiques

Les agents de la CCD se mobilisent et contactent les entreprises du territoire.

> Contact 04 75 22 29 44

Une liste des contacts utiles régulièrement mise à jour est disponible sur la page d'accueil du site www.paysdiois.fr

Vacances scolaires du printemps : une offre d'accueil complémentaire

Pour les familles prioritaires (professions indispensables à la gestion de la crise), la CCD avec l'ESCDD et la ville de Die vous proposent une offre de garde pour la période des **vacances scolaires du 20/04 au 30/04** :

- 1 Pour les 4-11 ans** : accueil de loisirs ESCDD ouvert du 20/04 au 30/04 de 8h à 16h30 dans les locaux ESCDD place de l'évêché.
Inscription obligatoire : <https://framadate.org/gardesanitairediois> ou
Contact : baptiste.hascoet@escdd.fr - 06 58 75 93 53
- 2 Pour les 3-4 ans inscrits à l'école Chabestan** : accueil à l'école maternelle par le personnel de la mairie de Die (ATSEM) de 8h à 16h30.
Contact : Ecole maternelle Chabestan ce.0260606t@ac-grenoble.fr
- 3 Pour les enfants de 3-4 ans non inscrits à Chabestan ou les enfants de moins de 3 ans** : contacter le RAM qui vous accompagnera dans la recherche de solution.
Contact : ram@paysdiois.fr - 04 75 22 15 23

Continuité administrative

Le service administratif (accueil, comptabilité, marchés,...) continue d'être assuré par mail et téléphone. L'accueil physique reste fermé.

> Contact 04 75 22 29 44 - contact@paysdiois.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Collecte des ordures ménagères

Le service de ramassage continue d'être normalement assuré.

Pourquoi les aires de tri (déchetteries) ne restent ouvertes qu'aux professionnels ?

- Aller à la déchetterie ne fait pas partie des déplacements autorisés.
- De nombreuses filières d'évacuation/traitement sont à l'arrêt et les capacités de stockage sur nos sites sont limitées.

Malgré nos consignes et l'information faite par le gardien, des particuliers se sont rendus (parfois à plusieurs reprises) à l'aire de tri de Luc-en-Diois les semaines passées. Le gardien a été vivement interpellé. La gendarmerie renforcera les contrôles lors des prochaines ouvertures.

> Contact 04 75 22 29 44 - dechets@paysdiois.fr
Pour toute question sur le fonctionnement du service et en cas de problèmes (saturation d'un point propre, incivilités,...)

Participer au diagnostic du PLUi



La carte est consultable sur www.paysdiois.fr rubrique actualités : un tutoriel téléchargeable et une vidéo sont disponibles pour vous accompagner dans la démarche.